



Saint-Joseph  
**REIMS**

BIENVENUE AU COLLÈGE, EN CLASSE DE 3<sup>e</sup>

Fin de cycle 4

Classe à orientation, classe à examen

# Organigramme

- En cas de souci dans une matière → contacter le professeur respectif
- Le professeur principal : un interlocuteur privilégié
- Le coordinateur de niveau
- Le chef d'établissement
- Le responsable vie scolaire
- Le responsable internat
- L'infirmierie

# L'APEL

- Présidente: Madame Cornot
- Vice-présidente: Madame Roquier

# La pastorale

Responsable niveau troisième : Madame Lévesque

# Mesures sanitaires

PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information  
sur le coronavirus : 0 800 130 000

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE,  
UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT  
DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens  
et lycéens fassent leur rentrée dans  
de bonnes conditions, nous prenons des  
mesures garantissant la sécurité de tous.

**C'est avec vous et grâce à la responsabilisation  
et la vigilance collectives que nous assurerons  
l'éducation pour tous, en protégeant  
les élèves comme les adultes.**

Voici la façon dont se déroulera la journée  
de votre enfant et les règles à observer  
pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussissons.

# Mesures sanitaires

## Les parents doivent fournir les masques à leurs enfants (2 par jour)



### Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



### À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

### Tout au long de la journée



### Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



### Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

### Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

**À noter :** à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



### À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



### Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



### Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



### Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

**Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente.**

**Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.**

Pour en savoir plus : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

# Les enjeux de la classe de 3<sup>e</sup>

- Orientation
  - Passage en seconde générale et technologique
  - Passage en seconde professionnelle
- Obtention du Diplôme National du Brevet (DNB)



# Le diplôme National du Brevet

- Pour obtenir le DNB, les élèves doivent avoir un score total de 400 points minimum sur 800 :
  - ► **400** points sont attribués **pour le contrôle continu** ;
  - ► **400** points sont attribués aux cinq épreuves obligatoires de l'examen, une épreuve orale et 4 épreuves écrites.
- **Des mentions sont octroyées :**
  - « assez bien » si le total des points est au moins égal à 480;
  - « bien » si ce total est au moins égal à 560;
  - « très bien » si ce total est au moins égal à 640.

# Le diplôme National du Brevet

- **Le contrôle continu: (400 points)**
  - Il s'agit de l'évaluation du niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine (4 composantes) et de chacun des quatre autres domaines de formation du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** atteint en fin de cycle 4. Au total, 8 composantes sont évaluées.
    - Maîtrise insuffisante (10 points)
    - Maîtrise fragile (25 points)
    - Maîtrise satisfaisante (40 points)
    - Très bonne maîtrise (50 points)
- **Les épreuves de l'examen (400 points) :**
  - **Une épreuve orale (100 points)**
    - L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève (ex: le stage d'observation en entreprise).
  - **Les épreuves écrites (300 points) :**
    - Une épreuve de Français, 100 points
    - Une épreuve de Mathématiques, 100 points
    - Une épreuve d'Histoire-Géographie-EMC, 50 points
    - Une épreuve de sciences (Physique-Chimie, SVT et Technologie: 2 disciplines parmi les 3), 50 points

# Le diplôme National du Brevet

- **Découpage des épreuves écrites :**

- **Jour 1**

- ☐ **Matin :**

- **Français 1<sup>ère</sup> partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée) : 9 h 00 - 10 h 30**

- **Français 2<sup>ème</sup> partie (rédaction) : 10 h 45 - 12 h 15**

- ☐ **Après-midi:**

- **Mathématiques : 14 h30 - 16 h 30**

- **Jour 2**

- ☐ **Matin :**

- **Histoire et géographie, enseignement moral et civique : 9 h 00 - 11 h 00**

- ☐ **Après-midi:**

- **Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie, *deux disciplines sur les trois*) : 13 h 30 - 14 h 30**

# Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines de connaissances et de compétences :

- **Domaine 1. Les langages pour penser et communiquer**
  - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
  - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2. Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3. La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5. Les représentations du monde et l'activité humaine**

Ces huit points sont évalués tout au long du cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) dans plusieurs disciplines en fonction de critères spécifiques à chacune d'elles.

# Les 4 parcours éducatifs

- Le Parcours Avenir
  - Il concerne la construction de l'avenir de l'élève, son orientation scolaire et professionnelle.
- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle
  - Il a pour but de rendre l'art en général plus accessible à travers différents enseignements.
- Le Parcours Educatif de Santé
  - Le parcours éducatif de santé permet aux élèves d'être sensibilisés sur tout ce qui concerne la protection de la santé ainsi que la prévention des risques pour [la santé](#) de chacun. *PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1, anciennement AFPS).*
- Le parcours Citoyen
  - Le parcours citoyen, quant à lui, vise à responsabiliser les élèves du point de vue de la [citoyenneté](#). Il permet d'aider l'élève à développer une conscience citoyenne, un jugement moral et civique, un esprit critique et une certaine notion d'engagement.

# Les moyens mis en place pour la réussite de l'élève

- Cours dédoublés dans certaines disciplines
- Une vie de classe par quinzaine
- Interlocuteur : le Professeur Principal
- Chaque classe a sa salle au premier étage (sauf pour certaines disciplines enseignées dans des salles spécifiques)
- Études du soir encadrées pour les internes
- Binômes (absences)
- 2 brevets blancs (janvier et mai 2021)
- Un devoir surveillé le jeudi soir
- Un stage de découverte en entreprise
- Un forum des métiers le 15 avril 2021
- Un forum post-troisième les 13 et 14 novembre à Saint Jean-Baptiste de la Salle
- Une réunion d'information sur l'orientation post-troisième (samedi 30 janvier)
- ASSR 2 (sécurité routière) courant avril
- Dispositif devoirs faits encadrés par des professeurs ou éducateurs, à partir de la semaine 9, semaine du 9 novembre

# Une journée type au collège

Lundi :

début exceptionnel à 9h15 sans récréation jusqu'à 12h

Mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50: cours; 20 minutes de récréation; 10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours; 20 minutes de récréation; 15h40 – 17h30 : cours

Mercredi :

Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00

Pour les internes : informations détaillées à la réunion à 12h00 avec Madame Colas

# L'emploi du temps

- Les matières
  - Français: 4 heures, dont 1 heure dédoublée par semaine;
  - Mathématiques: 3,5 heures, dont 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Histoire Géographie EMC: 3,5 heures;
  - LV1: 3 heures;
  - LV2: 2,5 heures;
  - SVT: 1,5 heure, dont 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Physique Chimie: 1,5 heure, 1 heure dédoublée par quinzaine;
  - Technologie: 1,5 heure;
  - EPS : 3 heures;
  - Arts Plastiques: 1 heure;
  - Education musicale: 1 heure;
- Les options
  - Section à ouverture internationale
    - En classe de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (projet mis en place en 2017, section proposée dès le CE1 et jusqu'en 2<sup>nd</sup>e à Saint Joseph)
    - Nombre de places limité à 18 (test si plus de candidats), se rapprocher de Madame Boucksom;
    - Intervenant natif pour les cours de civilisation
    - 2h en plus par semaine d'anglais (1h de civilisation et 1h de préparation aux Certifications Cambridge)
  - Certification Cambridge, diplôme reconnu au niveau international : 1 heure
  - latin : 2 heures



# Point écoute

Deux fois par semaine :  
Lundi de 12h00 à 13h30  
Mardi de 17h30 à 19h00  
Lieu : défini à la rentrée

Gratuit  
Confidentiel  
Avec ou sans RDV

Point écoute jeunes à St Jo



Pour qui ? Le point écoute est ouvert à tous (tes).  
Pourquoi ? Pour poser une question, se confier, demander un conseil...  
Où ? Dans un parloir derrière l'accueil.

Marie VAUTHERIN  
Conseillère conjugale et familiale

 Saint-Joseph  
REIMS

# Le collège : un lieu de travail

- Respect des lieux et des personnes
- Respect du matériel, recouvrir les livres
- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- La tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull de Saint-Joseph ou haut bleu marine obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)

# Relation famille - collège

- Le carnet de liaison (dispenses EPS, demandes de rdv)
- Le bulletin trimestriel
- Le site école directe (prise de rdv, consultations notes, remarques vie scolaire, devoirs à faire...). Ne communiquez pas votre code à votre enfant!!!
- Rencontres parents professeurs (27 et 28 novembre 2020)
- Différents courriers (version papier ou école directe)

# Carnet de liaison - présentation

- Le règlement intérieur du collège à signer
- La charte informatique à signer
- Les demandes de rendez-vous
- La rubrique correspondance
- Les passages à l'infirmierie
- Les bulletins d'absences
- Les bulletins de retards
- Les bulletins de dispenses d'EPS
- Une dispense de permanence
- L'emploi du temps de la classe

# Découpage de l'année scolaire

- Fin du 1<sup>er</sup> trimestre : 27 novembre 2020
- Fin du 2<sup>e</sup> trimestre : 8 mars 2021
- Fin du 3<sup>e</sup> trimestre : 7 juin 2021?